

A.S.A. DES VIDANGES DU VIGUEIRAT DE SAINT REMY DE PROVENCE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Gestion administrative :

Nouvelle Adresse : SICAS - 305 Chemin du Pavillon –



13103 MAS BLANC DES ALPILLES

Tél : 04 90 92 25 76 - E-Mail : asa.vigueirat-saintremy@outlook.com

SEANCE DU 15 JANVIER 2026

Référence : DEL_2026/01

Objet : Election du Président et Vice-Président

Nombre de titulaire	9
Quorum 1 ^{ère} Réunion	5
2 ^{ème} Réunion	/
Nombre de présents et représentés	5

Nombre de votants	5
Suffrages exprimés	5
Pour	5
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt six et le quinze Janvier à dix-sept heures trente, la Commission Administrative du Syndicat s'est réunie dans les locaux du SICAS à Saint Rémy de Provence sous la présidence de Monsieur Serge MISTRAL et suivant la convocation en date du 5 Janvier 2026 ;

Vu l'ordonnance 2004-632 du 1er juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaire ;

Vu le décret 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance 2004-632 ;

Vu la Délibération de l'Assemblée Générale AGO_2025/02 en date du 12 Novembre 2025 relative à l'élection des membres du bureau ;

Conformément à l'article 12 des statuts de l'ASA, lors de la réunion du Syndicat qui suit chaque élection de ses membres, ceux-ci élisent l'un d'eux pour remplir les fonctions de Président et un autre en tant que Vice-Président. Il y a donc lieu de procéder à l'élection du Président et du Vice-Président. Il est proposé d'effectuer un vote à main-levé ;

Présente leur candidature à la fonction de Président, les membres suivants :

MISTRAL Serge					
Pour :	5	Contre :	0	Abstention :	0

Présentent leur candidature à la fonction de Vice-Président, les membres suivants :

MORETTI André					
Pour :	5	Contre :	0	Abstention :	0

Où l'exposé du Président, la Commission Administrative,
Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

Article 1^{er} : de désigner Monsieur MISTRAL Serge à la fonction de Président conformément au vote.

Article 2 : de désigner Monsieur MORETTI André à la fonction de Vice-Président de l'ASA conformément au vote.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Membre présent
ROMAN WITKOWSKI

ASA DES VIDANGES DU VIGUEIRAT
SAINT REMY DE PROVENCE

13210
S. MISTRAL

Acte rendu exécutoire

Compte tenu de publication le 15/01/2026

Accusé de réception en préfecture
013-200038339-20260115-DEL_2026-01-DE
Date de télétransmission : 20/01/2026
Date de réception préfecture : 20/01/2026